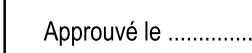


CHANTELOUP LES BOIS - PLAN 3 / 4



atelierurbanova
urbanisme & architecture

 Limite communale
 Limite de commune déléguée
 Limite paroissiale
 Bâti dur
 Bâti léger

PRESCRIPTIONS

 Arbre à protéger
 Éléments bâtis soumis à permis de démoli
 Bâti autorisé à changer de destination
 Éléments de paysage (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
 Patrimoine bâti à protéger
 Haie protégée
 Linéaire commercial
 Boisement protégé
 Carrière
 Centralité commerciale
 Emplacement Réserve
 OAP Densification
 OAP Extension
 Zone Humide protégée

 1AUE
 1AUH
 1AUU
 2AUE
 2AUH
 2AUU

A

 AE
 Agy
 AL
 Ap
 Ar
 AT
 Av
 AY
 N
 Nd
 UA
 UB
 UBh
 UC
 UE
 UEg
 UY
 UYc
 UYl
 UYz



Commune	N°	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
CHANTELOUP LES BOIS	1	Aménagement d'un chemin de randonnée	Commune	4807

